

La formation en résumé

Dans un contexte d'échanges internationaux de plus en plus complexes, le Référent Douane joue un rôle essentiel dans la mise en place de procédures et d'outils pour sécuriser et simplifier les flux. Grâce ses connaissances pointues en réglementation internationale, fiscale et régimes douaniers, il peut aider à réaliser des gains substantiels à l'entreprise et coordonner les différents services sur toutes les questions de douane. Coordinateur et conseil auprès des différents services, il est également en charge de piloter une demande d'agrément OEA (Opérateur Économique Agréé) auprès de la douane

3 160 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



À partir de 7 jours (49 heures)



Certificat consulaire

Objectifs :

- Maîtriser, sécuriser et utiliser au mieux tous les mécanismes, procédures et régimes douaniers pour gagner en efficacité et limiter les risques encourus
- Maîtriser les 3 paramètres fondamentaux de la réglementation douanière à l'import comme à l'export : classement tarifaire, valeur en douane, origine
- Être armé pour mieux échanger avec tous les partenaires extérieurs de la chaîne import/export (prestataires logistiques, fournisseurs, clients, douanes, services fiscaux et financiers)

Participants :

- Responsables douane, compliance, logistique, commercial, export ou ADV souhaitant évoluer et professionnaliser leurs pratiques

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux du commerce international et les règles Incoterms 2020

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises. Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Modules obligatoires

Rouages de la Douane : classement, origine, valeur, régimes, procédures et dédouanement

— 3 jours (21 heures)

Nomenclature douanière / classement des produits

— 1 jour (7 heures)

Valeur en douane à l'export et à l'import

— 1 jour (7 heures)

Origine des marchandises

— 2 jours (14 heures)

Modules optionnels

Déclaration d'Echanges de Biens et TVA intracommunautaire

— 1 jour (7 heures)

Règles de TVA à l'international

— 1 jour (7 heures)

Saisir une déclaration d'exportation via DELTA G

— 1 jour (7 heures)

Opérations triangulaires extra-communautaires (Cross-Trade)

— 2 jours (14 heures)

Rouages de la Douane : classement, origine, valeur, régimes, procédures et dédouanement

Commerce international, import-export - 2020

La formation en résumé

Evaluer les risques et les coûts des opérations douanières et optimiser le dédouanement de vos marchandises permet de sécuriser vos opérations et de faire des économies à votre entreprise. Notre formation régulièrement actualisée en fonction des nouveautés à date vous y préparera.

Cette formation fait partie du cycle Chargé d'Opérations à l'international qui peut être éligible au CPF sous réserve de passer le Certificat de Compétences en Entreprise "Gérer les opérations à l'international"

[Inscription via Appli CPF : Mon compte Formation : site de LYON](#)

[Inscription via Appli CPF : Mon compte Formation : site de ST ETIENNE](#)

[Inscription via Appli CPF : Mon compte Formation : site de ROANNE](#)

Objectifs :

- Maîtriser les trois paramètres (origine, valeur, espèce tarifaire) qui impactent directement la réglementation douanière à l'import comme à l'export.
- Utiliser au mieux les outils pour sécuriser vos opérations douanières.
- Evaluer l'intérêt des régimes douaniers particuliers et autres facilités fiscales.
- Faciliter la veille réglementaire

Participants :

Services douane, logistique, export, acheteur, ADV, approvisionneurs et toute personne amenée à réaliser ou à contrôler une opération de dédouanement

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux du commerce international et les règles Incoterms® 2020
-

Le programme

Pourquoi dédouaner ? Missions de la Douane et veille réglementaire

- Savoir naviguer dans la base réglementaire
- Le pack législatif CDU modifié

Différencier les échanges intra-UE et extra-UE

- Les obligations déclaratives en UE. La réforme de la TVA en 2022
- La procédure de dédouanement de droit commun Export et Import
Les différents modes de représentation en douane
Justifier les ventes en exonération de TVA

Déterminer le classement tarifaire des marchandises

- Structure - règles de classement - aides au classement - La validation douanière via le RTC
- Exercices pratiques de classement

1 410 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



3 jours (21 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Chargé d'opérations à l'international
Cycle Référent Douane

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 24/09, 25/09, 29/09
- 19/11, 20/11, 24/11

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 19/11, 20/11, 24/11

Roanne - 04 77 44 54 69

- 19/11, 20/11, 24/11

Marseille - 04 91 14 26 90

- 28/09, 29/09, 05/10

Déterminer l'origine des marchandises

- Les règles d'origine non-préférentielle et préférentielle
- Les justificatifs d'origine
- Le statut d'exportateur agréé versus le statut d'exportateur enregistré dans la base REX
- l'aide de la Douane : le RCO et l'IMF
- Exercices pratiques

Déterminer les valeurs à déclarer en douane

- Les différentes valeurs - Les éléments taxables et non taxables - Quid des gratuits
- Le calcul de la valeur en douane import à partir des Incoterms 2020
- Les solutions pour ne pas avancer la TVA à l'import
- Contrôler les déclarations douanières

Accéder à la réglementation douanière afférente aux marchandises

- Connaître les formalités à remplir et les mentions obligatoires sur facture
- Anticiper les droits et taxes à l'entrée en UE et à l'entrée dans les pays clients
- Les différentes mesures du commerce extérieur

Réaliser des économies grâce aux facilités douanières

- Les régimes douaniers particuliers, les régimes de transit
- Etude de cas

Optimiser le dédouanement des marchandises

- Vers le nouveau dédouanement centralisé communautaire
- L'opérateur Economique Agréé

Synthèse des nouvelles mesures du nouveau Code des Douanes de l'Union

Les + de la formation :

- Remise d'une check-list, d'une fiche de vigilance Douane - Lexique de la logistique internationale
- Intervenante formée et accréditée par l'ICC aux règles Incoterms® 2020 et experte des problématiques concrètes des entreprises

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises. Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

La formation en résumé

Point de départ de toute réglementation douanière, point de départ pour la détermination de l'origine du produit, le classement douanier des produits ne s'improvise pas ! De ce classement découle toute la réglementation douanière applicable au produit dans le pays exportateur et dans le pays importateur, notamment le montant des droits de douane applicable. Utiliser les bons outils, maîtriser les règles de classement, adopter la bonne méthodologie pour sécuriser ce classement sont incontournables

Objectifs :

- Maîtriser les règles de classement pour sécuriser le classement des produits
- Mesurer l'impact du classement des produits dans la gestion des opérations internationales et identifier les risques et les responsabilités liés au classement tarifaire
- Proposer des outils et procédures pour coordonner les services concernés

Participants :

Services douane, ADV, achats, export, qualité, administratif et financier, logistique ou ERP

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux du commerce international

Le programme

Comprendre la raison d'être de la nomenclature douanière

- Les réglementations import / export
- Le calcul des droits de douane et de la fiscalité
- Les obligations déclaratives

Connaître les risques encourus suite à un mauvais classement des marchandises

Identifier les différentes nomenclatures et leurs évolutions périodiques

- Nomenclature SH (Système Harmonisé) : présentation, utilisation et évolution
- Nomenclature combinée
- TARIC (Tarif Douanier Communautaire)
- Nomenclatures étrangères

Maîtriser les règles de classement des produits

- Les notes générales
- Les notes de sections et de chapitres
- Les notes explicatives

Acquérir la bonne méthodologie et les outils d'aide au classement

- Appliquer les bonnes règles
- S'appuyer sur la base RTC (Renseignement Tarifaire Contraignant)
- Recourir au RTC : procédures et conditions d'obtention en application du CDU

Identifier les risques et les avantages liés au classement

560 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



1 jour (7 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Acheteur à l'International
Cycle Chargé d'opérations à l'international
Cycle Référent Douane



-10%

Formation en tandem avec :
Origine des marchandises
Ou

Valeur en douane à l'export et à l'import

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 25/06
- 02/12

Marseille - 04 91 14 26 90

- 19/10
- 27/04

Coordonner les services

- Mettre en place une veille sur les évolutions de la nomenclature et/ou des produits
- Mettre à jour l'ERP
- Coordonner les déclarants en douane
- Définir des solutions face aux exigences clients : ce qui est possible ou non

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.
Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises.
Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

La formation en résumé

La valeur en douane est un paramètre douanier fondamental (associé à l'espèce tarifaire et à l'origine des produits) qui sert de base au calcul des droits et taxes perçus dans les échanges internationaux et qui entre également dans l'assiette élargie de calcul de la TVA. Le CDU a apporté des modifications à cette réglementation complexe qui reste une source d'erreur pour les entreprises et par conséquent une source de risque dans le cadre de contrôles accrus. Liée également à un autre sujet de fiscalité, la réglementation des prix de transfert, elle nécessite une véritable maîtrise de la part des services financiers et des services import export de l'entreprise

Objectifs :

- Maîtriser les enjeux douaniers, et limiter les risques de contentieux douanier et fiscal
- Professionnaliser la gestion douanière des opérations internationales (export / import) notamment dans la perspective d'obtenir le statut d'OEA (Opérateur Economique Agréé)
- Optimiser ses opérations internationales et intégrer les modifications introduites par le CDU

Participants :

- Services douane, export, achats, ADV, administratif et financier
- Dirigeants d'entreprise d'import-export

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux du commerce international et les Incoterms@2020

Le programme

Le pourquoi de la valeur en douane

- Les enjeux douaniers à l'export et à l'import
- Les 3 paramètres douaniers : l'espèce, l'origine et la valeur
- Les risques associés à une valeur erronée
- La valeur en douane et l'impact des Incoterms

Les exigences réglementaires

- Les règles de l'OMC, le droit communautaire, français et les droits étrangers
- L'établissement de la valeur en douane : la valeur transactionnelle
- Une assiette de calcul différente pour la TVA
- Les ajustements de la valeur en douane : valeur des moules, des outillages, des commissions...
- La question des remises de prix, ristournes...
- La question des envois sans paiement : échantillons gratuits, produits sous garantie, matériels transformés ou réparés...
- Les méthodes de substitution
- Les pouvoirs des douanes et les particularités pays (les valeurs administrées)
- L'impact de la réglementation en matière de prix de transfert sur la valeur en douane et les risques associés

La gestion de la valeur en douane

- Déposer un Avis sur la Valeur en Douane
- Sécuriser les instructions au déclarant en douane
- Analyser la responsabilité du déclarant et celle de l'entreprise
- Respecter les obligations douanières (DV1 à l'importation, documents associés à la déclaration en douane, D48)
- Gérer les modifications de valeur a posteriori

560 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



1 jour (7 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Acheteur à l'International
Cycle Chargé d'opérations à l'international
Cycle Référent Douane



-10%

Formation en tandem avec :
Origine des marchandises
Ou
Nomenclature douanière / classement des produits

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 26/06
- 03/12

Marseille - 04 91 14 26 90

- 28/04
- 20/10

L'impact sur l'organisation de l'entreprise

- Maîtriser les risques de contentieux douanier
- Maîtriser les risques de contentieux fiscal (TVA et prix de transfert)
- Mettre en place les procédures adaptées
- Préparer la certification OEA (Opérateur Economique Agréé)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.
Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises.
Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

La formation en résumé

A partir de quelle étape de fabrication peut-on annoncer que son produit est « made in France » ? Votre client peut-il bénéficier d'un EUR1 ? Comment obtenir le statut d'Exportateur Agréé ? La Douane conteste l'origine déclarée à l'import, que faire ? Autant de questions qu'il est nécessaire d'anticiper, et que notre formation vous permettra de maîtriser. Toutes les nouvelles dispositions du nouveau Code des Douanes de l'Union ainsi que les nouveautés et projets en matière de détermination de l'origine sont abordées.

Objectifs :

- Eviter tout contentieux douanier
- Maîtriser les règles d'origine des marchandises et déclarer la bonne origine sur les différents justificatifs exigés à l'export
- Intégrer le paramètre "Origine" en amont du choix des flux industriels pour les optimiser et s'organiser en interne

Participants :

Collaborateurs des services douane, export, produits, achats internationaux, logistique ou informatique

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux du commerce international

Le programme

Enjeux et risques du couple Produit / Pays

- L'origine : pour quoi faire ? L'impact du couple Produit/Pays sur les droits de douane et la réglementation
- Ne pas confondre origine préférentielle et non préférentielle
- La base réglementaire
- Comment paramétrer l'origine sur la facture pour sécuriser les opérations ?

Déterminer l'origine à des fins de préférences tarifaires

- Les différents accords préférentiels de l'Union Européenne : savoir quel accord solliciter
- Les règles d'origine associées
- Les justificatifs d'origine : EUR1, déclaration d'origine, déclaration du fournisseur
- Exercice pratique : Origine Préférentielle acquise ?
- Analyse d'un protocole Origine à la loupe
- Le cumul d'origines – la zone PANEUROMED, les BALKANS et l'EUR-MED
- Logigramme de détermination de l'origine préférentielle et exercice pratique
- La particularité des unions douanières (notamment Turquie et ATR)
- Le SPG (Système de Préférences Généralisées) : vers la dématérialisation du FORM.A
- Les autres accords préférentiels dans le monde
- Exercice pratique : quel justificatif d'origine pour quel flux ?

Le statut d'exportateur agréé versus statut d'exportateur enregistré dans la base REX

- L'évolution des accords préférentiels

Déterminer l'origine à des fins douanières

- Les règles d'origine non-préférentielle (droit commun) et la base réglementaire : de la règle OMC vers les règles de l'UE
- Les nouvelles sources réglementaires (CDU)
- Le certificat d'origine universel
- Le marquage du « made-in »
- Logigramme de détermination de l'origine non-préférentielle
- Mise en application : quelle origine non préférentielle ?

990 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



2 jours (14 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Acheteur à l'International
Cycle Chargé d'opérations à l'international
Cycle Référent Douane



-10%

Formation en tandem avec :
Nomenclature douanière / classement des produits
Ou
Valeur en douane à l'export et à l'import

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 02/07, 03/07
- 10/12, 11/12

Marseille - 04 91 14 26 90

- 25/05, 26/05
- 02/11, 03/11

Les outils

- Synthèse, organisation interne, outils informatiques, sources d'informations.
- Le RCO (Renseignement Contraignant sur l'Origine) et l'IMF (Information Made in France).
- Intégrer le paramètre Origine en amont de la démarche internationale afin d'optimiser les flux industriels et commerciaux
- Exercice pratique : savoir déterminer les OP et l'ONP

Les + de la formation :

Possibilité de communiquer en amont de la formation le code douanier d'une marchandise pour laquelle le participant souhaite déterminer l'origine.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises. Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Déclaration d'Echanges de Biens et TVA intracommunautaire

Commerce international, import-export - 2020

La formation en résumé

Obligation déclarative pour s'assurer que l'acquéreur d'un bien acquitte correctement sa TVA, la DEB doit être correctement remplie et nécessite de bien maîtriser les flux qui doivent être déclarés ou non. Depuis 2011, de nouvelles règles sont en vigueur.

Objectifs :

- Connaître le contenu d'une Déclaration d'Echanges de Biens (DEB), établir une DEB conforme aux réglementations en vigueur
- Sécuriser ses obligations douanières et fiscales en établissant un lien systématique entre la DEB et la déclaration de TVA (CA3)
- Ventiler correctement ses opérations intracommunautaires sur ses déclarations de CA

Participants :

Collaborateurs des services comptable, financier, ADV ou export de sociétés assujetties à la TVA en France, réalisant des échanges de biens au sein de l'Union Européenne pour un montant minimum annuel de 460 000 €

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux du commerce international

560 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



1 jour (7 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Référent Douane



-10%

Formation en tandem avec :
Règles de TVA à l'international

Le programme

Obligations déclaratives

- Champs d'application de la Déclaration d'Echanges de Biens et redevabilité
- Niveaux d'obligation : seuils du 1er janvier 2011
- Informations à renseigner (valeur, régime...)
- Méthode de transmission de la DEB
- La cohérence DEB / déclaration de TVA (CA3)

Traitement d'une DEB au niveau régional, national et européen

- Moyens de contrôle fiscal et douanier
- Contrôles croisés et sanctions encourues

Acquisitions intracommunautaires soumises à TVA en France

- Retour, remplacement et avoirs
- Régularisations commerciales à l'introduction
- Autoliquidation de TVA, droit à déduction

Livraisons intracommunautaires exonérées de TVA en France

- Retour, remplacement et avoirs
- Régularisations commerciales à l'expédition
- Preuves d'exonération

Echanges de biens et prestations de services

- Opérations de façon bilatérale
- Prestations simplifiées (analyse des différents cas de figures)

Echanges de biens intracommunautaires spécifiques

- Ventes à distance
- Ventes triangulaires simplifiées et "fausses triangulaires"
- Introduction en France de biens importés dans un autre état membre/Option pour l'auto liquidation de TVA à l'importation

Opérations taxables dans un état membre où le vendeur n'est pas établi

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 17/09
- 14/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 16/04
- 17/09

Roanne - 04 77 44 54 69

- 16/04
- 17/09

Marseille - 04 91 14 26 90

- 01/07
- 01/12

Les + de la formation : Mise en pratique sur des cas concrets réels issus de l'expérience des participants ou du formateurs et conseils individuels

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises. Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

La formation en résumé

CA3, DEB, mentions sur factures, DES... autant de formalités complexes sources d'erreurs et objets de contrôles ces dernières années. Quels sont les fondamentaux à connaître ? Comment sécuriser ses obligations fiscales ?

Objectifs :

- Maîtriser les règles de territorialité de la TVA, respecter le formalisme de la facturation internationale
- Acquérir les bons réflexes face aux divers droits et obligations en matière de TVA internationale et établir un lien systématique entre les opérations concernées
- Identifier les documents / preuves à tenir à l'appui de la comptabilité et détecter la nécessité d'une immatriculation fiscale

Participants :

Collaborateurs des services export, comptable ou financier de sociétés assujetties à la TVA en France, réalisant des opérations sur biens et prestations de services à l'international

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux du commerce international et avoir des connaissances en matière de TVA

Le programme

Régime de TVA intracommunautaire

- Définition des territoires
- Contexte et évolutions du régime
- Lutte contre la fraude à la TVA

Obligations déclaratives

- Déclaration d'Echanges de Biens (D.E.B) : champs d'application, redevabilité, niveaux d'obligations
- Déclaration CA - Cadre A de la CA3
- Les registres fiscaux
- Déclaration Européenne des Services : champs d'application et contenu, modalités de transmission

Principes de base des Echanges de Biens

- Acquisitions intracommunautaires soumises à la TVA en France
- Livraisons intracommunautaires exonérées de TVA en France :
- Exportations
- Importations, autoliquidation de TVA à l'importation
- Achat et vente en franchise de TVA / procédures AI2, CDU

Prestations de services :

- Les bases réglementaires
- Les règles de taxation applicables depuis le 1er janvier 2010 : "B to B" et "B to C"

Dérogations aux principes par type de prestations

- Prestations de services, culturelles, éducatives, scientifiques, de transport, immatérielles...

Remboursement de TVA étrangère

- Le formalisme des factures concernées
- Particularités juridiques et fiscales par pays
- La procédure de remboursement du "paquet TVA" 2010

560 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



1 jour (7 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Référent Douane

 **-10%**

Formation en tandem avec :
Déclaration d'Echanges de Biens et TVA
intracommunautaire

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 18/09
- 15/12

Marseille - 04 91 14 26 90

- 02/07
- 02/12

Mise en pratique sur des cas concrets issus de l'expérience des participants ou du formateur, et conseils individualisés

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.
Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises.
Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

La formation en résumé

Vous souhaitez économiser des frais de douane ? Bénéficier des facilités induites par le nouveau code des douanes de l'UE pour obtenir une domiciliation ? Sécurisez vos opérations export en gérant vous-même votre déclaration d'exportation, formez vous pour ne plus vendre EXW !

Objectifs :

- Savoir remplir la déclaration en douane d'exportation via DELTA G en 1 étape
- Identifier les enjeux du dédouanement export, collecter toutes les informations à déclarer (rubriques du DAU export) et s'approprier l'outil DELTA G

Participants :

Collaborateurs des services ADV, logistique, transport, douane qui souhaitent gérer la douane export en procédure domiciliée

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de la douane et du commerce international

Le programme

Le processus de dédouanement export

- Les différentes étapes (DAU, EAD, N° MRN)
- L'export control system (ECS) : volet fiscal et volet sûreté
- Les procédures domiciliées à l'export : procédure allégée en un temps, procédure simplifiée en deux temps...

La téléprocédure DELT@G

- Modalités d'accès : DTI ou EDI
- Convention, habilitation et prérequis
- L'interface avec d'autres téléprocédures (EMSC/GAMM@ ; EGIDE etc.) dans le cadre du GUN (guichet unique national)

Saisir une déclaration en douane d'exportation (DAU)

- Démonstration sur DELTA G de toutes les rubriques à renseigner pour les flux d'exportation.
- Décryptage : des différentes codifications en vigueur; de la désignation de la marchandise, son code TARIC et la réglementation afférente le cas échéant; des régimes douaniers en vigueur à l'exportation (définitive ou temporaire); de la valeur statistique (mode de calcul selon l'Incoterm de la vente)
- Comparaison des modes « anticipé ou validé »
- La nécessaire gestion des documents d'accompagnement : facture, justificatifs d'origine
- Les informations logistiques à obtenir en amont
- L'émission de l'EAD, le suivi de l'état de la déclaration
- Les points de vigilance

Prise en main de l'outil DELTA G 1 étape

- Saisie de plusieurs déclarations en douane via l'outil de simulation DELTA
- Création de modèles
- Suivi des déclarations : BAE ; ECS ; rectification ; invalidation

Mise en œuvre de la procédure de secours

- Champ d'application, mode opératoire, régularisation

570 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



1 jour (7 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Référent Douane

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 28/05
- 05/11

Les plus de la formation : exercices pratiques avec possibilité de saisie de déclarations, quiz adaptés aux profils des participants et remise de lexiques et sites utiles

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises. Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

La formation en résumé

Les opérations internationales deviennent de plus en plus complexes et impliquent souvent trois parties voire plus. Quels sont les risques ? Comment les couvrir en fonction de la place qu'occupe mon entreprise dans l'opération triangulaire ?

Objectifs :

- Evaluer les enjeux et les risques commerciaux, contractuels, douaniers, fiscaux, logistiques des opérations triangulaires extracommunautaires
- Mettre en place une procédure d'évaluation de la faisabilité du projet
- Sécuriser la gestion administrative de l'opération

Participants :

Services commercial / export / achat / comptabilité / douane et logistique, impliqués dans la gestion de flux de marchandises à l'international

Prérequis :

- Connaissance impérative des techniques du commerce international (Incoterms@2020, chaîne logistique, mode de paiement) ainsi que des fondamentaux de la Douane

Le programme

Définition d'une opération triangulaire, intracommunautaire, extracommunautaire

Le contexte réglementaire

Avantages et inconvénients liés à la mise en place de ce type d'opération

Analyse pratique d'opérations triangulaires extracommunautaires selon 3 angles d'approche

- L'entreprise française est l'expéditeur de la marchandise (flux export)
- L'entreprise française est le donneur d'ordre (flux hors France)
- L'entreprise française est destinataire de la marchandise (flux import)
- Comment limiter les risques ?
- Quel incoterm choisir ?
- Comment gérer la chaîne logistique et les spécificités documentaires ?
- Quel impact sur le traitement douanier de l'opération: quelle valeur déclarée sur base de quelle facture ? Quelle origine ? Où réaliser la formalité ?
- Comment justifier une facturation HT ? Quelle mention noter sur ma facture ?
- Qui est responsable de quoi ? En matière de sécurité / sûreté...pour le SAV, etc...
- Comment préserver la confidentialité ?
- Quel mode de paiement choisir ? Le Crédit Documentaire est-il une option possible ?

Les opérations triangulaires intracommunautaires simplifiées impliquant 3 pays de l'UE. Comment renseigner la DEB et quelle mention porter sur ma facture ?

Le cas des opérations quadrangulaires (4 parties concernées)

Synthèse et mode opératoire pour confirmer la viabilité d'une triangulaire, sources d'informations

990 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



2 jours (14 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Référent Douane

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 08/06, 09/06
- 16/11, 17/11

Marseille - 04 91 14 26 90

- 08/06, 09/06
- 16/11, 17/11

Les + de la formation :

- Possibilité de communiquer en amont de la formation les cas de triangulaires concernant l'entreprise afin de travailler sur du concret.
- 9 cas de figures étudiés à la loupe, démonstrations sur les sites internet utiles pour savoir où et comment trouver les informations

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyses de pratiques, mises en situation et cas réels d'entreprises. Support de formation remis aux participants. Groupe de 10-12 participants maximum.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.